



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**Date de convocation** : 14 mars 2025

**Présents** – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Julie GIRARD, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Josette CHAMBOUX Patrice BOUTHORS, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Daniel FAVRE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** – Mesdames et Messieurs Laurent DEMOLIS, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Hélène LEVA, Philipp DALHEIMER, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE.

**Absent** – Monsieur Michel BREASSON

### **Procurations**

Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS  
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Italo GARD  
Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL  
M. Bruno DUCRET a reçu procuration de Guy LANCON  
Mme Virginie SUATON a reçu procuration de Mme Hélène LEVA  
Mme Charlotte LAFOURCADE a reçu procuration de M. Philipp DALHEIMER  
M. Antonio PEREZ-RAMOS a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE  
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

**Secrétaire de séance** : Madame Florence PIGNIER

<b>Nombre de conseillers :</b>	<b>27</b>		
En exercice	: 27	Pour	: 26
Présents	: 18	Contre	: /
Votants	: 26	Abstention	: /

### **4.1. PERSONNEL TITULAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

**Madame le Maire,**

*RAPPELLE* à l'assemblée que, conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

*EXPLIQUE* que, compte tenu de l'évolution de certains postes de travail, des propositions d'avancement de grade pour l'année 2025 vont être soumises pour vérification à l'avis de la Commission Administrative Paritaire placée auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie.

*INDIQUE* qu'il convient de créer les postes suivants, afin de pouvoir nommer les agents concernés sur ces nouveaux grades.

Ancien grade	CATEGORIE	Nouveau grade	Durée hebdomadaire
Rédacteur	B	Rédacteur Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	Temps Complet
Adjoint technique	C	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet
			Temps complet

Devenus vacants, les postes seront supprimés aux dates de nomination des agents dans leur nouveau grade.

**Vu** le code général de la fonction publique,

**Vu** le tableau des emplois,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**DECIDE** la modification des postes mentionnés dans les tableaux ci-dessus et de modifier le tableau des emplois.

**INSCRIT** au budget primitif de l'année 2025, au chapitre 12, les crédits correspondants.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tout acte y afférent.

**CHARGE** Madame le Maire de veiller à la bonne exécution de cette délibération.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le : 25 MARS 2025

Publié, Affiché ou notifié le : 25 MARS 2025

Le Maire - Catherine BASTARD



Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 21 mars 2025

Le Maire - Catherine BASTARD



La secrétaire de séance - Florence PIGNIER